



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
28 août 2024  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 27 août 2024, adressée au Secrétaire général par le Représentant de la Slovénie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai le plaisir de vous informer que la Slovénie, qui assure la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre 2024, organisera un débat public au titre de la question intitulée « opérations de maintien de la paix des Nations Unies » en application de la résolution [2378 \(2017\)](#). Le débat public aura lieu le lundi 9 septembre, à 10 heures, dans la salle du Conseil de sécurité.

Afin d'encadrer le débat, la Slovénie a établi une note de cadrage (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant de la République de Slovénie  
au Conseil de sécurité  
(Signé) Samuel Žbogar

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (10 septembre 2024).



## **Annexe à la lettre datée du 27 août 2024 adressée au Secrétaire général par le Représentant de la Slovénie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

### **Note de cadrage pour le débat public du Conseil de sécurité qui se tiendra le lundi 9 septembre 2024 sur le thème « Renforcement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies : réflexions pour l'avenir »**

#### **Intervenants**

- Le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix
- La Présidente et Directrice générale de l'International Crisis Group (par visioconférence), Comfort Ero
- Le Président et Directeur général de l'International Peace Institute, Zeid Ra'ad Al Hussein

#### **Contexte**

Depuis 1948, les opérations de maintien de la paix des Nations Unies sont l'une des clefs de voûte de notre action collective en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Elles sont restées un mécanisme dynamique qui a évolué et s'est adapté à la nature changeante des conflits. Face aux nombreux défis qui se font jour, les opérations de paix des Nations Unies doivent continuer à s'adapter aux nouvelles réalités et tout faire pour rester efficaces et s'acquitter des tâches qui leur sont confiées, y compris la protection des civils, ce qui passera nécessairement par une participation pleine, égale et véritable des femmes et une approche tenant compte des questions de genre à tous les stades du maintien de la paix.

Les efforts collectifs déployés dans le cadre de l'initiative Action pour le maintien de la paix témoignent d'une volonté ferme, de la part de la communauté internationale, de renforcer le maintien de la paix et de le rendre plus efficace, plus inclusif et plus sûr. Parallèlement, en adoptant les résolutions [2719 \(2023\)](#), sur le financement des opérations de soutien à la paix menées par l'Union africaine, et [2699 \(2023\)](#), sur la mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti, le Conseil de sécurité a offert des outils venant compléter avantageusement la panoplie d'un multilatéralisme efficace et en réseau, qui comprend déjà les opérations de maintien de la paix.

Dans son Nouvel Agenda pour la paix, le Secrétaire général a demandé au Conseil de sécurité d'entamer une réflexion sur les limites du maintien de la paix et l'avenir de ce type d'opérations afin de les rendre plus efficaces et de les préparer à relever les défis d'un contexte marqué par des conflits en constante mutation. Dans le cadre du Sommet de l'avenir et l'adoption attendue d'un Pacte pour l'avenir, les discussions qui se tiendront en septembre entre les États Membres porteront sur ce que peut faire la communauté internationale pour que son action soit plus efficace dès maintenant et pour préparer l'avenir, notamment en adaptant les opérations de paix de manière qu'elles répondent mieux aux enjeux actuels et aux nouvelles réalités.

Néanmoins, les opérations de paix des Nations Unies ne peuvent pas tout faire à elles seules. Le maintien de la paix est un partenariat : il repose sur un engagement sans faille de la part de toutes les parties prenantes, y compris le Conseil de sécurité. Pour que les missions puissent s'acquitter efficacement des tâches qui leur sont confiées et mettre en place les conditions d'une solution politique aux conflits armés, il est également essentiel que le Conseil de sécurité apporte un soutien politique total

et constant aux opérations de paix et aux solutions politiques pour lesquelles elles sont censées œuvrer.

Ces dernières années, toutefois, la désunion croissante du Conseil de sécurité, notamment pour ce qui est d'approuver ou de proroger les mandats de maintien de la paix, a contribué à donner l'impression que le Conseil n'apporte plus le même soutien aux missions des Nations Unies qu'auparavant. L'autorité des missions sur le terrain peut s'en trouver affaiblie, ce qui peut porter atteinte à leur efficacité et saper la confiance des pays hôtes et des parties au conflit, de même que celle de la population civile.

### **Objectif**

Le débat a pour objectif de mener une réflexion sur ce que peut faire le Conseil de sécurité pour apporter un soutien politique unifié aux opérations de paix afin qu'elles puissent mener à bien leur mandat et agir en toute sécurité. Il offre au Conseil une occasion de chercher des moyens de restaurer la confiance et de mobiliser le soutien à l'égard des opérations de paix des Nations Unies. Les fruits de cette réflexion viendront s'ajouter aux discussions plus larges sur l'avenir du maintien de la paix.

### **Questions devant servir à orienter le débat**

- Que peut faire le Conseil de sécurité pour que les opérations de paix des Nations Unies soient mieux à même d'accomplir leur mission ?
- Comment le Conseil de sécurité peut-il inciter les États Membres, y compris les pays hôtes, les pays voisins et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, à se mobiliser plus efficacement, et de façon plus systématique, en faveur des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et aux solutions politiques pour lesquelles elles sont censées œuvrer ? Quel rôle les organisations régionales peuvent-elles jouer pour mettre en place un climat politique favorable aux opérations de paix ?
- Quelles mesures concrètes peuvent être prises pour favoriser une plus grande unité politique au sein du Conseil de sécurité afin d'assurer un soutien politique constant aux opérations de paix ?
- Sachant les progrès faits à ce jour par le Conseil de sécurité, que peut-il faire de plus pour définir des objectifs stratégiques et pour définir les priorités et les échéances des mandats des missions de maintien de la paix ?
- Lors de l'élaboration des mandats de maintien de la paix, comment parvenir à un équilibre optimal entre le respect des prérogatives conférées au Conseil par la Charte et une prise en compte adéquate des points de vue des pays hôtes et des attentes de la population civile ?
- Comment faire en sorte que les opérations de maintien de la paix soient plus axées sur l'être humain et qu'elles continuent à œuvrer en faveur d'une paix et de processus politiques inclusifs associant les femmes et les jeunes ?

### **Modalités**

La séance prendra la forme d'un débat public, qui sera présidé par le Représentant de la Slovaquie au Conseil de sécurité, Samuel Žbogar.

Les États Membres qui souhaitent participer au débat doivent inscrire leurs intervenants et intervenantes sur la liste des orateurs et oratrices à l'aide du module eSpeakers du portail e-deleGATE+. Au moment de leur inscription, il leur faudra

également télécharger, dans ce même module, une lettre adressée à la présidence du Conseil de sécurité, dûment signée par le (la) représentant(e) permanent(e) ou chargé(e) d'affaires par intérim et contenant une demande de participation au titre de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil. Les inscriptions au débat seront ouvertes le mercredi 4 septembre 2024, à 9 h 30.

Afin de faciliter la participation du plus grand nombre possible de délégations, les interventions **ne devront pas dépasser trois minutes**. Les durées d'interventions seront strictement respectées.

---